

BIOFA 0600 NETTOIE-BROSSES

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

PROPRIETES

Produit biodégradable pour le nettoyage et l'entretien des outils après usage: pinceaux, brosses, rouleaux. Convient pour les peintures naturelles, les laques, les lasures, les huiles et les cires. Nettoie en profondeur, les soies redeviennent souples et douces.

COMPOSITION

Eau, acide d'huile de soja et de coco saponifié 5-15%, huile de lavande (contient du linalol).

APPLICATION

Eliminer le surplus de peinture ou de l'huile immédiatement après usage en essuyant l'outil sur le bord du contenant. Tremper l'outil entièrement dans le produit non-dilué pendant 5 à 10 minutes. Ensuite bien agiter puis rincer à l'eau claire. A refaire en cas de besoin. Outils fortement souillés: laisser tremper 24h dans le produit non-dilué; le produit peut-être utiliser plusieurs fois: laisser reposer les peintures au fond d'un récipient fermé, puis verser le liquide dans un nouveau bidon.

Pour des impuretés qui ne partent pas avec BIOFA 0600 nettoie-brosses il est conseillé d'utiliser le diluant BIOFA 0500.

STOCKAGE

Au frais, à l'abri de gel, au sec, hermétiquement fermé.

CONDITIONNEMENT

1 litre, bidon en PE ou PP

CONSEILS DE SECURITE Garder à l'abri des enfants. Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux rincer immédiatement pendant au moins 10 minutes. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Respecter la fiche technique.

RECYCLAGE

Des fonds de produits ainsi que les bidons vides sont à recycler selon les réglementations spécifiques des déchetteries.

Code déchets liquides AVV : 08 01 16

0600 contient max. 0 g/L VOC

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.